

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

DECISION DU 17 DECEMBRE 2018

portant désignation des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Grenoble

NOR : JUS B 18 35045S

Le Premier Président de la cour d'appel de Grenoble,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2011 modifié relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque premier président de cour d'appel ;

Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Grenoble en date du 06 décembre 2018,

DECIDE :

Article 1 : Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Grenoble :

ORGANISATIONS SYNDICALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNSa Services judiciaires	BALTHAZARD Martine Greffière au conseil de prud'hommes de Grenoble	FONTAINE Véronique Greffière au tribunal d'instance de Grenoble
	BONIN Christian Adjoint technique au tribunal de grande instance de Valence	FREMONT Christine Adjointe administrative au tribunal d'instance de Romans
	SOUBIRAN Audrey Greffière au tribunal d'instance de Grenoble	PODEVIN Marie-Ange Greffière au tribunal de grande instance de Gap

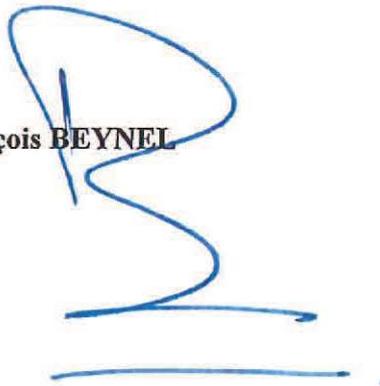
C.JUSTICE	MALARD René Adjoint technique au TI de Gap	SANCHEZ Angel Adjoint technique à la cour d'appel de Grenoble
------------------	---	--

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Grenoble, le 17 décembre 2018.

Le Premier Président,

Jean-François BEYNEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a shorter horizontal line below it.